

**Séance régulière du conseil d'établissement  
de l'École secondaire Lucille-Teasdale  
tenue le 17 février 2026 à la bibliothèque à 19h**

**Présences :**

Parents :	Personnel :	Public :	Élèves :	Direction :
<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Sébastien Pedrotti</li><li>• Mme Tanya Savard-Saucier</li><li>• Mme Karine Legault</li><li>• Mme Louise Messa</li><li>• Mme Isabelle Nydegger</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Marianne Létourneau</li><li>• M. François Goyette</li></ul>	Aucun public	Aucun élève	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Stéphanie Glaude</li></ul>

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, monsieur Sébastien Pedrotti, ouvre l'assemblée. Il est 19h00.

**2. Parole au public**

Aucun public présent.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président, monsieur Sébastien PEDROTTI, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Tanya Savard-Saucier **D'ADOPTER** l'ordre de jour tel que présenté.

**Adopté**

**[Résolution n° CE-2526-17]**

**4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 novembre 2025**

La directrice présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par madame Mme Marianne Létourneau **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025, tel que rédigé.

**Adopté**

**[Résolution n° CE-2526-18]**

**5. Suivi au procès-verbal du 25 novembre 2025**

Aucun suivi

## 6. Budget révisé

Le budget initial a été adopté en juin 2025. La directrice, Mme Stéphanie Glaude, lit et explique chaque ligne du budget révisé.

## 7. Mesures dédiées et protégées

Il est proposé par madame Mme Karine Legault, appuyé par Mme Louissette Messa **D'ADOPTER** la reddition de comptes des mesure dédiées et protégées.

**Adopté**

**[Résolution n° CE-2526-19]**

## 8. Grille-matières 2026-2027

Pour l'année scolaire 2026-2027, la même grille-matières sera reconduite. Aucun changement ne sera apporté.

Il est proposé par madame Mme Isabelle Nydegger **D'ADOPTER** la grille-matières pour l'année scolaire 2026-2027.

**Adopté**

**[Résolution n° CE-2526-20]**

## 9. Budget de fonctionnement du CÉ

Jusqu'à maintenant, aucune demande n'a été faite pour utiliser le budget de fonctionnement du conseil d'établissement. Monsieur François Goyette propose de remettre quelques bourses au Gala Méritas. Il propose une bourse par niveau. Cette suggestion est très bien accueillie par les autres membres du conseil et sera rediscutée prochainement.

## 10. Retour sur les consultations

Les critères académiques pour l'admission aux PPP ont été retirés.

## 11. Sorties éducatives

## 12. Nouvelles de la direction

Le 13 février dernier a eu lieu la journée de la St-Valentin, organisée par le conseil des élèves. L'équipe-école a remarqué une belle participation des élèves.

Au mois de mars se tiendra la semaine du sourire. Le comité code de vie est impliqué cette année et il y aura quelques nouveautés.

Les deux prochaines semaines sont les semaines sur la persévérance scolaire.

## 13. Nouvelles de l'équipe-école

À tous les mois, le comité code de vie décide d'une thématique. Le mois de février était dédié à la persévérance scolaire. L'École secondaire Lucille-Teasdale tente de mettre l'emphase sur le positif en récompensant les élèves avec de bonnes habitudes.

## 14. Nouvelles du comité de parents

Lors de la dernière rencontre, le comité de parents a discuté en grande partie du budget.

**15. Nouvelles des élèves**

Aucun élève

**16. Varia**

Aucun varia

**17. Levée de l'assemblée**

Le président, monsieur Sébastien PEDROTTI, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par madame Tanya Savard-Saucier LEGAULT **DE LEVER** la séance à 20h12.

**Adopté**

**[Résolution n° CÉ-2526-21]**

Le président  
Monsieur Sébastien Pedrotti

La directrice  
Madame Stéphanie Glaude